

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 18 novembre 2022

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable / gaz de source renouvelable (« GNR » / « GSR ») par Énergir.

Phase 1, Étape D – Volet sur les Conditions de service et tarifs (CST).

Planification de l'audience du 23 novembre 2022 - Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir d'informer la régie et les participants que le Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM participera à l'audience du 23 novembre 2022 au présent dossier, en sa Phase 1, Étape D, Volet sur les Conditions de service et tarifs (CST).

Nous n'y aurons pas de preuve à présenter.

Le temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir serait d'environ 10 minutes. Nous ne prévoyons pas de contre-interrogatoire des témoins d'autres participants. Le tout, sous réserve d'ajustements après que la preuve aura été entendue.

Le temps requis en plaidoirie est d'environ 10 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).